

14 Notre contrat social doit être renouvelé

14.0 Propos du chapitre 14

En 2005, le débat provoqué par la ratification du traité constitutionnel européen a révélé à la fois la crise qui couvait en France et le décalage existant entre notre « modèle social » et celui de la majorité des autres membres de l'Union.

Notre société (1) est restée pyramidale et conflictuelle. L'autonomie accrue des individus, phénomène général sur la planète, affaiblit d'autant plus notre démocratie représentative que, dans notre régime d'inspiration largement bonapartiste, les pouvoirs sont exercés par une élite très homogène par les itinéraires de ses membres.

Comment ne pas souhaiter que cette société soit revivifiée ? Que se comble le fossé qui s'est creusé entre les dirigeants politiques et les électeurs ? Que les Français prennent davantage leurs affaires en mains et jouent, notamment, un rôle déterminant auprès de ceux d'entre eux qui connaissent des difficultés ? Notre État-providence n'a-t-il pas encouragé des comportements trop passifs qui rendent sa gestion très difficile ? Des accès moins verrouillés aux pouvoirs, une éducation adaptée à notre époque et une participation plus responsable des acteurs constituent à nos yeux les conditions d'une rénovation de notre contrat social.

Corps du texte

14.1 Le modèle français en question	page 2
14.2 Des citoyens responsables	page 13
Annexes 1, 2 et 3	page 18 sq
Graphiques (2)	page 24 sq
Table des matières détaillée	page 27

14.1 Le modèle français en question

« Je pense qu'il existe un modèle français. L'histoire ne s'efface pas comme cela. L'acquis des siècles est quelque chose de puissant. » (1) « Loin d'être de simples résidus d'un temps révolu, des ar-

1 Le 3^e volet de notre site passe en revue l'éducation, l'emploi, la santé publique, les retraites, la justice et, enfin, les phénomènes d'exclusion.

2 Pour des raisons techniques, nous sommes obligés de faire figurer ces graphiques in fine ; il est évidemment souhaitable de s'y reporter lorsqu'on lit le texte correspondant.

chaîmes sont constitutifs d'une manière de vivre ensemble » (2) « Les gens, quel que soit leur niveau d'éducation, puisent dans les faits avérés et les théories non pas ce qui est le plus vraisemblable mais ce qui convient à leurs habitudes, leurs idées acquises, leurs valeurs personnelles et collectives. » (3) Chaque individu privilégie les traits de ce modèle français composite avec lesquels il se sent le plus en harmonie. C'est à leur lumière qu'il fait face aux réalités de son temps, non sans les voir, par conséquent, d'une façon déformée.

« On sentait que les notions que l'artiste médiéval et la paysanne médiévale (survivant au XIX^e siècle) avaient de l'histoire ancienne ou chrétienne, et qui se distinguaient par autant d'inexactitude que de bonhomie, ils les tenaient non des livres, mais d'une tradition à la fois antique et directe, ininterrompue, orale, déformée, méconnaissable et vivante. » (4) « Au milieu du XX^e siècle, coexistaient des strates géologiques, des modèles successifs de contrôle social. » (5)

Rechignant à accepter ces mutations en cours dans le monde qui mettent en cause leur modèle, les Français résistent et ont peur. « On peut penser que, dans l'Hexagone, l'insatisfaction profonde renvoie à la recherche d'un modèle idéalisé. » (6) Des enquêtes d'opinion ou rapports de préfets (7) ont montré un pessimisme à l'égard du devenir collectif qui contraste avec la confiance manifestée par les individus à l'égard de leur destin personnel. Depuis 1973, évoquant l'économie, nous sommes quasiment seuls, nous Français, à parler de « crise » alors que notre croissance, mesurée par celle du PIB, a été en moyenne de 2 % par an ce qui est une performance fort honorable ; décidément, réalités et appréciation de celles-ci ne coïncident pas.

Nous regroupons sous trois chefs les rémanences de ce modèle que l'Europe conteste :

- l'état de droit peine à prévaloir sur des états de fait ;
- la conflictualité est persistante dans la société ;
- le désir accru d'autonomie des individus a du mal à trouver son expression dans la société.

141.1 L'état de droit peine à prévaloir sur des états de fait

Au début des années quatre-vingt-dix on a pu espérer que la paix était assurée dans le monde et que la violence cesserait d'imposer sa loi. Un état de droit allait-il, enfin, triompher ?

1411.1 De l'État en guerre à l'état de paix

1 Marcel Gauchet, *Le Monde* 2, 23 avril 2005.

2 Philippe d'Iribarne, *La Logique de l'honneur*, Seuil, 1999.

3 André-Yves Portmoff, « Valeurs et savoirs », *futuribles*, janvier 2005.

4 Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann*.

5 Alain de Vulpian, *À l'écoute des gens ordinaires*, Dunod, 2003.

6 Jérôme Jaffré, « La Sinistrose à la française », *Le Monde*, 7 février 2005.

7 Janvier 2005.

Mais, depuis 2001, face au terrorisme, la nation la plus puissante du globe qui avait parrainé la création des Nations Unies s'est, pour un temps au moins, détournée d'elle et, au lieu de cet « ordre mondial » dont avait rêvé le père de l'actuel président américain, la violence est réapparue.

Pour les Français, néanmoins, depuis 1945 ou, en tout cas, 1962, la paix est une réalité. Or, n'est-ce pas dans la guerre et, à maints égards, *par la guerre* contre des ennemis extérieurs mais, aussi, par la guerre civile que le modèle français s'est édifié ? C'est quatre ans après la Saint-Barthélemy, alors qu'Henri IV accède au pouvoir, que Bodin présente la théorie du pouvoir absolu qui inspirera nos monarques. « Le système de contre-pouvoirs dont Tocqueville et bien d'autres après lui, a rêvé, n'a pas été mis en place. » (1) La monarchie française et nos premières républiques, monistes, n'admirent guère ce type d'équilibre et ceci explique, par exemple, que l'indépendance de la justice ait été si lente à se manifester dans notre pays (voir le **chapitre 35** de notre site). La noblesse de robe avait eu beau tenir, dès la fin du XVI^e siècle, un rôle essentiel dans l'administration de l'État, c'est le chef de guerre qui demeurera longtemps sur le devant de la scène et qui y reviendra de façon répétée dans les tourmentes ; en 1958 encore. « Le pôle dominant fut celui de la conquête, de la production et de la guerre, celui des hommes, tandis que le féminin était la figure principale de l'infériorité et de la dépendance. » (2) Le rôle du général de Gaulle dans la France du XX^e siècle fut-il séparable de la guerre, conflit mondial d'abord, guerre d'Algérie ensuite ? Or, la constitution que le général de Gaulle a proposée et qui nous régit ne comporte-t-elle pas une bonne dose de bonapartisme ? Elle dévalorise un Parlement qui vote des lois souvent mal conçues et mal rédigées (cf., à nouveau, le **chapitre 35** de notre site) et qui n'a plus guère exercé des pouvoirs budgétaires qui auraient dû être au cœur de son action.

Aujourd'hui, la forme pyramidale de nos institutions politiques a été renforcée par un phénomène propre à notre pays : les deux grandes formations de gouvernement ont été dirigées par des hommes (bien peu de femmes) issus de trois grandes écoles. Leur pouvoir a été d'autant plus fort que non seulement la haute administration mais aussi de grandes entreprises étaient dirigées par des anciens de ces mêmes écoles. On verra plus loin que le pouvoir trop absolu du chef ne s'impose pas dans la seule vie politique mais règne encore dans maintes entreprises. « Le pouvoir est compris chez nous comme un rapport de domination. Il s'acquiert toujours au détriment d'un autre. » (3)

S'opposant à une idée longtemps répandue, un pouvoir qui sait associer les citoyens ou les salariés, loin d'être moins efficace peut l'être davantage. (4) Maintes firmes, allemandes ou japonaises, entre autres, le montrent chaque jour. *A contrario*, n'est-ce pas le pouvoir peu participatif

1 Philippe d'Iribarne, *op.c.*

2 Alain Touraine, *Un Nouveau paradigme*, Fayard, 2005.

3 Sylvie Trosa et Bernard Perret, « *La Nouvelle loi budgétaire*, », *Esprit*, février 2005.

4 André Grjebine, commentaire de Morton H. Halperin, Joseph T. Siegel et Michael M. Weinstein, *The democracy advantage : How democracies promote prosperity and peace*, Routledge, *Le Figaro*, 6 juillet 2005.

qui provoque la stratification si marquée de la société française ? Entre les « chefs » et leurs subordonnés, la distance est plus grande que dans les pays nordiques et la concertation moins naturelle. Du coup, les individus sont très attachés aux corps d'état qui sont les leurs. Les Français se font un point d'honneur de défendre les droits voire les apanages acquis par leur corps. « L'honneur, dit Montesquieu, n'est pas tant ce qui nous appelle vers nos concitoyens que ce qui nous en distingue. Il est intimement lié à la fierté que l'on a de son *rang* et à la crainte d'en déchoir [...] La logique du rang permet de comprendre le rôle si particulier que jouent les grandes Écoles et les concours qui permettent d'y accéder dans la société française, l'épreuve du concours constitue un rituel où se révèlent solennellement les capacités de chacun. » (1)

Aussi, la paix a beau régner depuis plus d'un demi-siècle, nos institutions et nos mœurs restent ceux d'une nation guerrière où les nobles s'opposent aux vils. Un préjugé interdisait jadis aux gentilshommes le commerce et l'industrie ; aujourd'hui, aux yeux de la majorité des Français, les hommes de l'économie doivent toujours demeurer d'un rang inférieur à ceux qui détiennent le pouvoir politique. (2)

1411.2 De la terre nationale à des services mondiaux

Pendant des siècles, l'économie de ces nations qui furent si souvent en guerre a été commandée par la ressource agricole et, donc, par la terre. Les armes à la main, la monarchie française a agrandi son pré carré et, pour les Républicains, la possession de l'Alsace-Lorraine était un objectif essentiel. Au sein de son territoire, l'État français disposait de monopoles plus larges que ses homologues d'Europe et il n'y a pas si longtemps que, par les nationalisations, il élargissait encore leur champ.

Puis la France, restée agricole et rurale plus longtemps que maintes de ses voisines a changé non sans cultiver ses nostalgies. Bien qu'elle soit devenue citadine, industrielle et européenne, elle s'est battue avec acharnement pour protéger son agriculture dans un monde où, en moins de cinquante ans, les droits de douane ont été divisés par dix et les échanges internationaux multipliés par vingt. Les services sont devenus majoritaires et l'agriculture emploie moins de 5 % des travailleurs. Profitant des avantages générés par ces évolutions, les Français en regrettent maints aspects.

Le monde rural se désole de ne plus avoir la prééminence qui fut la sienne. À son tour, le monde ouvrier a constaté son déclin et l'évanouissement de son rêve, « L'internationale », alors que tant de sociétés devenaient multinationales par leurs implantations ou leur personnel, leurs dirigeants ou leur actionariat. « Plus le monde s'ouvre et plus, en France, les gens se ferment. » (3) Les souffrances de ceux que le monde moderne blesse finissent par justifier à leurs yeux le rejet des réalités. (4) Et, lorsque François Mitterrand, devant le chômage, ou Lionel Jospin, face aux délocalisations, confessèrent leur impuissance, les Français les moins favorisés furent démoralisés

1 Philippe d'Iribarne, *op.c.*

2 Sondage Sofres-*Le Figaro*, novembre 2004.

3 Propos d'un interviewé, enquête Euro-RSG, juin 2005.

4 Michel Schneider, *Big Mother*, Odile Jacob, 2002.

lisations, confessèrent leur impuissance, les Français les moins favorisés furent démoralisés par ce qui était, à leurs yeux, des défaillances de l'État national.

La fraction de la population la plus attachée à nos traditions et celle qui se sent la plus menacée par les novations ont peur de la mondialisation et de la construction européenne et, parmi ceux qui étaient favorables à la notion ambiguë d'Europe-puissance et qui y avaient vu un substitut à la France d'hier, beaucoup doutent désormais de sa faisabilité. « On sent flotter dans l'air comme un parfum de fin du monde » pouvait-on écrire dès 2002. (1)

Au sein de l'Europe, la France combine le plus grand nombre d'inquiets, parmi les salariés notamment, et le plus petit nombre de personnes confiantes dans l'avenir du pays. (2) Pessimisme collectif donc mais tonus individuel aussi. Des enquêtes (3) montrent que la plupart des Français ont confiance dans leur capacité à « s'en sortir » par leurs propres moyens. Que notre taux de natalité soit supérieur de quelque 50 % à celui de nos voisins montre qu'il ne s'agit pas là d'un simple sentiment.

141.2 Équilibre des pouvoirs ou conflictualité ?

Cette société plus pyramidale que maintes de ses voisines est affligée d'une conflictualité forte et persistante. Si la France a été parmi les premières à affirmer les principes de la démocratie, l'extension de cette dernière dans le monde et son exercice puisent largement dans les pratiques des Anglo-saxons. À leurs yeux tout pouvoir doit trouver en face de lui d'autres forces qui l'équilibrent faute de quoi les droits des individus risquent d'être écrasés.

1412.1 Concertation ou absence de contre-pouvoir ?

Pratiquée au plan local avant d'être fédérée, la démocratie américaine écarte la toute-puissance d'un pouvoir centralisé et monolithique ; elle croit à la force de la jurisprudence, de la *common law* et du contrat privé. Soumis à la règle des *checks and balance*, les dirigeants doivent faire la preuve de leur *accountability*.

Ces notions restent mal acceptées par nos gouvernants qui ont, néanmoins, dû reconnaître leurs limites : les entreprises sont intervenues en force dans leur domaine. Le **chapitre 22** évoque les aspects divers du rebond capitaliste de ces dernières années : croissance du niveau de vie moyen, diminution du travail répétitif, multiplication des relations avec les collègues et les clients mais *stress* accrus, faibles progrès dans les relations avec les responsables, attente déçue de salariés mieux éduqués, rémunérations excessives de dirigeants. Le salarié ne trouve pas ou plus dans l'entreprise une sécurité qui l'apaiserait et « l'ascenseur social » ne fonctionne plus aussi bien.

1 Sociovision Cofremca.

2 Pierre Giacometti, codirecteur général d'IPSOS, *Le Monde*, 15 février 2005.

3 Si l'on vous demande : « Est-ce que vous êtes heureux » que répondez-vous ? 94% des interviewés répondent : très heureux ou plutôt heureux. Ol. Duhamel (sous la direction), *L'État de l'opinion 2004*, Seuil, 2005.

L'attachement au métier et au lieu de résidence constitue une sérieuse entrave à la mobilité des personnes et, par voie de conséquence, aussi bien à leur emploi qu'à la flexibilité des organisations. On répugne à exercer une activité considérée comme de rang inférieur à celle qui vous employait.

(1)

Dans les firmes anglo-saxonnes la discussion collective existe mais elle tend à être limitée à des relations du type client à fournisseur. On conçoit mal que le salarié ait son mot à dire sur la stratégie de l'entreprise. Avec la cogestion à l'allemande ou les comités d'entreprise français, l'Europe semblait avoir trouvé des formes de concertation qui contribuaient à donner un caractère social à l'économie de marché. Le capitalisme à l'anglo-saxonne, ayant gagné du terrain, risque de mettre en cause ces procédures. Curieusement, la grande entreprise, institution centrale du monde capitaliste ne répond guère aux usages anglo-saxons que nous évoquions : l'équilibre des pouvoirs n'est pas de mise, ceux des dirigeants d'entreprise sont peu contrebalancés même si, tentant de le faire, un courant encore peu puissant s'est amorcé, prenant appui sur des fonds de pension et de placement (voir le **chapitre 22** de notre site). Les faits actuels ne coïncident donc guère avec le droit : la multitude d'actionnaires qui — directement ou, de plus en plus, par le truchement de fonds — détient la majorité du capital des grandes entreprises n'exerce pas le pouvoir.

L'économie contemporaine, loin d'inciter les Français à réduire la conflictualité qui persiste dans leurs relations collectives, tend à la renforcer.

1412.2 Une conflictualité persistante

Bien que le pouvoir monarchique français qualifié d'absolu ne l'ait pas été totalement car il devait composer, il ne s'établit pas entre lui et la noblesse des relations structurées. Le tiers état entendit ensuite prendre sa revanche sur les deux ordres privilégiés, puis la bourgeoisie conquiert les pouvoirs non sans que certains chefs d'entreprise adoptent des comportements autoritaires qui se sont perpétués. Ayant interrogé plus de 100 000 salariés d'IBM dans 72 pays une étude, déjà ancienne il est vrai (2), a conclu que la France était le pays où la distance hiérarchique entre supérieur et subordonné était, de loin, la plus grande. En 2004 des enquêtes menées par une école suisse et par le Forum économique mondial ont confirmé que la France restait un des pays où la conflictualité dans les relations du travail était la plus grande. « J'ai des inquiétudes sur l'incompréhension entre les chefs d'entreprise et les salariés » confessait récemment le Président de l'Union des industries textiles, Guillaume Sarkozy.

La classe ouvrière avait en effet adopté une posture de lutte qui aujourd'hui, sur le terrain, dispose de moins de forces mais qui reste profondément inscrite dans les esprits. Plusieurs pays voisins sont choqués par les atteintes à la liberté qui marquent maints conflits sociaux en France. Certains ont même impliqué des fonctionnaires de l'État. Tout en déclinant lentement, les arrêts

1 Philippe d'Iribarne, *op.c.*

2 Geert Hofstede, *Vivre dans un monde culturel*, Éditions d'organisation, 1994.

de travail restent très fréquents à la SNCF, au point de mettre en cause, aux yeux de nombreux usagers, la notion même de service public, et, bien entendu, la rentabilité de l'entreprise. (1) Bernard Thibault, ancien cheminot, confirmant les travaux de François Furet, évoque ce militant dont la « référence était la révolution de 1917 et son rêve d'un 1917 à l'échelle mondiale. » (2) Lorsque le mur de Berlin s'effondre, le dirigeant de la CGT mesure « l'écart énorme qui pouvait exister entre la perception des militants, leurs repères et ce qu'était la réalité [...] Beaucoup l'ont vécu comme un traumatisme dans la mesure où, pour eux, il n'y avait plus d'alternative possible à la société capitaliste. » Ces strates d'un modèle à la fois idéalisé et dépassé rendent bien difficiles la négociation d'évolutions qui tiendraient compte des données présentes. Selon le **graphique 1**, en fin du document, l'intérêt des travailleurs semble de plus en plus opposé à celui des entreprises

Dans ces conditions, sauf en de rares domaines, comme celui de la gestion des retraites du secteur privé, la France n'a pas vu se mener entre entreprises, salariés et organismes sociaux des négociations, souvent ardues et longues d'ailleurs, comme la Suède, le Danemark et les Pays-Bas le firent ce qui leur a permis, plus énergiquement et plus tôt que nous, d'adapter leur vie collective aux conditions de l'époque et notamment à une situation démographique qui est en passe de se modifier du tout au tout. Typiquement, dans les pays du Nord, les données ont été exposées et des solutions recherchées qui tiennent compte du changement radical du rapport entre nombre de cotisants et nombre de retraités. *A contrario*, la majorité des Français a voulu voir dans l'ajustement des retraites du secteur public un mauvais coup du gouvernement voire des patrons.

Fossé politique

Forte proportion d'abstentions aux élections, vote surprise d'avril 2002 et rejet du traité constitutionnel européen sont les signes de cet autre fossé qui existe entre les citoyens et la nouvelle aristocratie qui contrôle les deux grandes formations de gouvernement. Peu pédagogues et, pour certains, peu courageux, leurs dirigeants n'ont guère aidé les Français à sortir des anachronismes du modèle composite qui est dans leur esprit. À maintes reprises ils ont même encouragé leur attachement irrationnel au passé. Faute d'analyses sérieuses, qu'ils ont pourtant le loisir de mener lorsqu'ils sont dans l'opposition, nos *leaders* ne parviennent pas à proposer des combinaisons novatrices entre les réalités du temps (le cheminement de la bosse démographique du *baby-boom* dans les domaines de l'emploi, de la retraite et de la santé par exemple) et les aspirations de leurs concitoyens. Parmi ces dernières figure le désir d'une plus grande autonomie.

1 Voir Gilles de Robien, ministre des travaux publics et des transports, « *Réflexion sur le service public garanti* », *L'État de l'opinion 2004*, Seuil, 2005.

2 Bernard Thibault, *Ma Voix ouvrière*, Stock, 2004.

141.3 Collectif ou « perso »

« Aucune société n'a trouvé la manière idéale de concilier les nécessités de la vie collective et le désir d'autonomie de ses membres et chacune d'elles opère tant bien que mal cette conciliation selon une approche qui lui est propre. » (1) Le groupe a assuré aux individus protection et nourriture en échange de leur participation ; la soumission contraignante qu'imposait la collectivité n'allait pas sans ce confort qu'apportent les certitudes et l'obéissance. Puis, au fil d'une longue histoire, les choses ont changé : « La société que nous décrivait la sociologie classique ressemblait à un château de pierre ; la nôtre ressemble aux paysages en mouvement. » (2) L'évolution a été laborieuse tant l'autonomie comporte des risques qu'il n'est pas si aisé d'assumer. Mais les liens contraignants ont fini par se détendre tandis que s'en forgeaient de nouveaux, fragiles et multiples. À notre sens, l'individualisme radical du modèle français tire parti de l'autonomie accrue mais parvient mal à développer une vie collective active : « Aujourd'hui, notre morale est de moins en moins sociale. Elle est de plus en plus méfiante à l'égard des lois de la société et des discours du pouvoir. » (3)

1413.1 Émergence de l'autonomie

Les religions ont proposé à la fois une vision du monde et un sens de la vie et de la mort tout en créant des liens entre ceux qui partageaient les mêmes croyances. Ces liens impliquaient des contraintes, d'autant plus que le sacré et l'exercice du pouvoir ont souvent été imbriqués. Si l'Évangile prône la séparation du royaume de Dieu et de celui de César, la règle *cujus regio, ejus religio* bafouait ce principe et devait conduire nombre d'émigrés vers le nouveau monde.

Aux États-Unis d'Amérique la constitution a pris soin de stipuler qu'aucune église ne dispose d'une position privilégiée. Dans l'Europe d'aujourd'hui, le pouvoir des églises n'est plus déterminant. École, justice et médecine ont, de leur côté, perdu une bonne part du caractère sacré qu'elles avaient lorsque le monde restait largement rural. Les habitants des villes, en effet, sont moins soumis aux pressions et aux pratiques collectives que ceux d'un village. De surcroît, des idéologies qui avaient mobilisé des foules, pour un temps au moins, n'ont plus guère d'influence. En Europe, la nation elle-même a cessé d'être un absolu et le fédéralisme a conquis du terrain.

« La première modernité avait été commandée d'en haut par les initiatives et les innovations de grandes entreprises, des États et des élites. Ce sont, au contraire, les gens ordinaires et notamment les jeunes et les femmes qui ont impulsé la nouvelle évolution culturelle et en conservent le leadership. » (4) Ces individus qui considèrent que leur accomplissement personnel prime sur des

1 Philippe d'Iribarne, *op.c.*

2 Alain Touraine, *op.c.*

3 Alain Touraine, *op.c.*

4 Alain de Vulpien, *À L'Écoute des gens ordinaires*, Dunod, 2003.

objectifs collectifs font partie de la *me generation* des années soixante-dix. (1) Leur bonheur ou le sens de leur vie ne résultera pas d'impulsions reçues d'une autorité mais, du moins le pensent-ils, de convictions, si possibles confortées par l'observation des réalités. Ils participent volontiers à un groupe, mais à condition que ni ses normes ni son chef ne leur soient imposés. Non seulement ils ne rejettent pas les « valeurs » — voir sur ce point l'**annexe 1** de ce chapitre — mais ils les retrouvent dans la recherche de la sécurité face à la violence notamment.

1413.2 Les nouveaux réseaux

« Dans les pays protestants, le processus d'individualisation se combine à une forte participation sociale. » (2) La technologie, d'internet aux portables, favorise cette tendance mais elle ne se manifesterait pas si elle ne correspondait pas à une demande. Les individus qui sont passés avec entrain du chemin de fer à l'automobile puis du téléphone fixe au mobile se réjouissent de gagner en autonomie et, espèrent-ils, en liberté. Internet est devenu l'instrument clef de la mondialisation de l'économie mais aussi de relations interpersonnelles très nouvelles (voir le **chapitre 21** de notre site). Les liens ainsi créés sont d'une fragilité « compensée par l'augmentation du nombre de liens [...] Lien social fait de fils moins solides que les fils antérieurs. » (3)

L'économie a contribué à créer un nouveau paysage social. On a renoncé à ces grandes usines ou bureaux que le taylorisme avait édifiés et misé sur la capacité de petites unités qui expérimentent et s'adaptent ou délègué aux responsables de quasi-PME de larges pouvoirs, notamment à l'égard des personnes employées. Dans les nations qui ont lutté pour que leur État ne soit pas trop prégnant ces évolutions sont bien accueillies mais la France peine à tirer de cette autonomie associante tous les fruits qu'elle peut donner.

1413.3 L'individualisme à la française, plus radical

En France, le pouvoir royal s'était établi plus tôt et était devenu plus fort que dans la plupart des autres pays. Pendant la première période de son règne, le Roi Soleil ne tendit-il pas à théâtraliser sa toute-puissance ? On peut penser qu'il a, ce faisant, accentué la dissociation du religieux et du politique déjà amorcée. La Révolution, en décapitant le Roi, chercha à transférer à la République le caractère sacré du monarque et on évoqua dès lors « la religion de l'État ». La France s'étant acharnée à conserver une religion unique, il a fallu attendre la deuxième partie du XX^e siècle pour que l'opinion selon laquelle « on ne trouve la vérité que dans une seule religion » ne soit plus majoritaire. (4) Si la déchristianisation semble avoir commencé en France plus tôt qu'ailleurs, l'Église y demeurerait puissante et la République luttera contre elle pendant près de deux siècles. Le

1 Alain de Vulpian, *op.c.*

2 Pierre Bréchon et alii, « *La Dynamique des valeurs en Europe* », *futuribles*, juillet 2002.

3 Présentation de « *Les Uns avec les autres* », François de Singly, A.Colin, 2003, *futuribles*, octobre 2004.

4 Pierre Bréchon (sous la dir.de), *Les Valeurs des Français*, Armand Colin, 2000.

« processus de sortie de la religion des sociétés contemporaines » (1) fut laborieux. On peut se demander si des idéologies qui, passablement détachées des réalités, jouent un tel rôle dans la vie politique française ne sont pas des substituts à la foi religieuse. N'ayant pas admis le pluralisme religieux la France n'a-t-elle pas voulu faire de la politique un absolu ? Elle déchant.

S'inscrivant évidemment dans cette tendance les révolutionnaires manifestèrent leur phobie des corps intermédiaires et leur volonté centralisatrice. « Tout doit faire désirer qu'un corps unique, principe de toute action sociale, conserve l'unité dans toute sa force » proclamait Condorcet. (2) « Quand chaque individu, chaque groupe se considère comme une sorte de puissance souveraine qui n'a, à la limite, de compte à rendre qu'à sa conscience et à son propre sens de l'honneur, comment raccorder ce que chacun estime devoir faire suivant sa propre loi à ce que les autres attendent de lui ? » (3)

Au cœur du modèle français et de ses mythes se trouve cette double polarité : un État qu'on voudrait tout puissant et des individus atomisés ; entre les deux pôles aussi peu d'intermédiaires que possible. Aujourd'hui encore, le statut du personnel de la fonction publique répond à ce schéma qui rend quasiment impossible une gestion efficace y compris celle de la carrière des personnes en cause.

Les études que nous avons menées sur la santé publique (**chapitre 34** de notre site) nous ont convaincus que si les impératifs collectifs ont tant de mal à s'imposer la raison en est le comportement des médecins hospitaliers ou libéraux comme celui des patients. Quant au collègue unique, s'il n'est pas parvenu à faire face à un public devenu hétérogène, c'est sans doute parce qu'on a conservé des formes d'enseignement conçues pour les classes aisées, mais c'est aussi parce que les enseignants sont restés polarisés sur leur spécialité et ont trop rarement constitué une équipe charpentée autour d'une direction (**chapitre 31**).

Les parents qui participent aux associations scolaires sont une petite minorité et 6 % seulement des étudiants parisiens votent aux élections de délégués, moins de 5 % des salariés du secteur privé et un peu plus de 9 % de ceux du secteur public sont syndiqués et les cotisations des syndiqués n'assurent pas plus de 20 % des budgets des confédérations. De leur côté, les patrons (4) ne sont pas plus nombreux à participer à l'élection de représentants. La division s'ajoute à ces faiblesses et les élections syndicales, chez les salariés comme chez les médecins, conduisent à des surenchères qui ne préparent pas des négociations raisonnables.

Vision moniste et conflictualité latente n'aident guère la France à admettre une diversité qui est contraire à ses traditions. Résident sur son sol quelque 5 millions de personnes immigrées ou

1 Marcel Gauchet, « *Croyances religieuses, croyances politiques* », *Le Débat*, mai-août 2001.

2 23 février 1793, cité par Marcel Gauchet, *op.c.* ci-dessus.

3 Philippe d'Iribarne, *op.c.*

4 Taux d'abstention aux élections prud'homales de 1997 : 65% chez les salariés, 79% chez les patrons.

juillet 2005

issues d'une immigration relativement récente. La France aspire à une assimilation là ou l'intégration, excluant le communautarisme, serait sans doute plus réaliste.

Tentons de regrouper dans un tableau, des traits qui nous semblent caractéristiques du « modèle français » en les opposant aux évolutions en cours dans le monde :

juillet 2005

<i>Évolutions dans le monde</i>	<i>Le modèle français</i>
<i>Société et vie politique</i>	
<p>La tendance, de plus en plus reconnue, à la primauté de l'individu et de la société civile est compatible avec l'ancienne règle : tout pouvoir appelle un contre-pouvoir.</p> <p>Le pluralisme, des convictions comme des institutions, est de règle.</p> <p>La <i>common law</i>, induite des réalités, constitue l'élément essentiel du droit.</p> <p>On découvre — lentement — que c'est par la participation que se réalise et se diffuse le progrès.</p> <p>Le <i>réseau</i> et des impulsions allant de bas en haut prennent une importance croissante. Le réseau résulte de liens multiples et changeants.</p>	<p>Le modèle est fondé sur la puissance d'un État jacobin et napoléonien forgé dans la guerre et centralisé.</p> <p>Monisme de la foi et du pouvoir.</p> <p>Le droit résulte de lois édictées par le pouvoir exécutif ; le travail législatif, subordonné, est médiocre.</p> <p>L'État est structuré par les « corps » et les concours qui perpétuent des relations hiérarchisées, anormalement conflictuelles.</p> <p>La <i>pyramide</i> étatique rechigne aux structures intermédiaires entre le sommet et la base : décentralisation tardive, faibles pouvoirs des responsables d'unités.</p> <p>Le modèle français ne favorise guère le travail d'équipe ni la conscience des exigences de la collectivité.</p>
<i>Dans le monde économique</i>	
<p>La concurrence (et son corollaire la loi antitrust) est le principe et la rentabilité du capital investi l'impératif.</p> <p>Technologies nouvelles et mondialisation ont permis au capitalisme de connaître un rebond. L'expansion s'est accompagnée d'exigences nouvelles : compétences, flexibilité voire précarité.</p> <p>Au sein des entreprises, dans le capitalisme à l'anglo-saxonne, les contre-pouvoirs sont embryonnaires et faibles, la relation contractuelle entre employeurs et salariés est souvent déséquilibrée.</p>	<p>Le monopole reste considéré par beaucoup comme une bonne situation ; une gestion économique est secondaire.</p> <p>Les entreprises françaises ont participé au rebond mais de nombreuses catégories sociales sont hostiles aux changements qu'il induit.</p> <p>Syndicats et comités d'entreprise résisteront-ils au capitalisme anglo-saxon ?</p> <p>Le pessimisme des Français à l'égard de leur vie collective contraste avec leur dynamisme individuel (et avec celui de leurs entreprises, surtout hors de l'hexagone).</p>

14.2 Des citoyens responsables

Dans des domaines clefs comme ceux de l'éducation, de la recherche, de l'emploi, de la santé, de la justice ou des retraites, notre modèle freine voire bloque des adaptations qui sont indispensables pour que le bien-être de nos concitoyens soit assuré. Pétri d'histoire, il se montre de plus en opposition avec ce que vivent et pensent la majorité de nos voisins

Sans que nous en ayons conscience, nos comportements collectifs, intégrant les conceptions inspirées de ce modèle archaïque, font échouer des réformes sectorielles dont les objectifs sont mal exposés. Ces dernières, à notre sens, ne seront pas réalisées tant que trois actions d'ensemble et de long terme n'auront pas été engagées :

- une transformation des principes qui commandent notre système d'éducation ;
- une plus grande ouverture de notre société, notamment du monde politique permettant qu'y participent beaucoup plus largement des non-fonctionnaires et incitant les citoyens à prendre des responsabilités civiques ;
- une action pédagogique convaincue et adroite encourageant le passage de la phase des nationalités à celle d'une fédération d'États-nations où l'Europe retrouve l'élan dans et par sa diversité mais, aussi, par des règles du jeu de notre temps.

142.1 Faire évoluer nos concepts éducatifs

Le **chapitre 31** de notre site, est centré sur l'enseignement secondaire et le **chapitre 24** (qui devrait être disponible à l'automne 2005) est consacré à la recherche et à l'enseignement supérieur. Ils confirment, croyons-nous, les graves défaillances de notre appareil éducatif. Il est vrai qu'il a été confronté à des défis gigantesques — nombre et hétérogénéité accrus — mais les réponses que la nation lui a demandé d'apporter ont, typiquement, été inspirées par des conceptions dépassées

Les idées reçues, brillamment exposées, et l'abstraction sont privilégiées tandis que l'observation des faits, l'induction, la novation, le sport, le travail en équipe l'apprentissage, la formation professionnelle, la formation continue, l'expérience et les qualités humaines sont traités en parents pauvres par un système qui a été construit autour de la trilogie mathématique, classements et concours. Ces derniers, passés à la sortie de l'adolescence, renforcent les cloisonnements et les scléroses de notre société et sont l'une des causes des difficultés que rencontre notre recherche.

Fracture sociale, chômage massif et innovations très insuffisantes sont les conséquences d'un illettrisme trop répandu et de l'absence au collège d'un vrai tronc commun de connaissance ou de comportements. Dès lors, « une main-d'œuvre ayant des compétences relativement limitées et un niveau d'éducation relativement faible ne permettent pas la mise en œuvre d'une stratégie industrielle reposant sur de hauts salaires et de fortes compétences. » (1)

1 Bruno Amable, *Les Cinq capitalismes*, Seuil, 2005.

142.2 Un accès aux pouvoirs plus ouvert

« Nous sélectionnons sans répit et conduisons, par des sentiers de plus en plus étroits, l'élite de nos jeunes vers les mécanismes subtils et féroces des concours nationaux — une expression qui n'est traduisible dans aucune langue, sinon peut-être en chinois mandarinal — qui déterminent la cohorte étroite des décideurs de notre société [...] Nous perdons à ce jeu malthusien l'occasion d'enrichir et de renouveler nos élites. » (1)

1422. 1 Une éducation favorisant davantage la fluidité de la société

Les civilisations en progrès semblent avoir une caractéristique, double et cohérente : elles ne ferment pas l'accès des pouvoirs, sous leurs différentes formes, aux individus appartenant aux catégories les moins favorisées et elles sont ouvertes sur l'extérieur. Parmi les atouts qui auront été ceux des États-Unis ont figuré ces deux caractères. Carlos Ghosn, de Renault-Nissan, probablement parce que son parcours personnel lui avait donné l'expérience de sociétés fort différentes, a, de son côté, montré ce qu'un étranger, respectueux des cultures autres que la sienne, pouvait apporter à un pays aussi clos que le Japon. L'État ne devrait-il pas montrer l'exemple et ouvrir un débat sur le rôle des « corps » dans ses structures ? (2)

Nos personnes d'influence, allant des dirigeants politiques et de l'administration à nos enseignants et aux médias, ne devraient-elles pas sortir de l'antique tradition du mépris de cette vile production dans laquelle sont engagés la grande majorité des salariés ?

1422. 2 Des élus plus représentatifs, des leaders plus divers

Qu'il soit nécessaire d'ouvrir le microcosme des leaders politiques, les observateurs de la vie politique française des dernières années le disent haut et fort. La garantie donnée aux fonctionnaires élus de retrouver leur corps d'origine donne à un quart des Français un avantage considérable sur la majorité d'entre eux. Au sein des élus, les plus titrés et ceux dont la rhétorique a été rodée sur les bancs des écoles les plus prestigieuses, ont contrôlé les deux grands partis de gouvernement. On leur reproche d'être coupés du peuple et peu capables de conduire des réformes significatives.

La France qui maintient ces privilèges et ces clivages est-elle une vraie démocratie ? Ne faut-il pas y mettre un terme en commençant soit par offrir un filet de sécurité aux parlementaires élus lorsqu'ils sont battus soit en supprimant celui dont bénéficient aujourd'hui les fonctionnaires ? Une représentation nationale moins biaisée pourrait contribuer à redonner au Parlement un rôle plus constructif. Aujourd'hui, très soumis à l'exécutif, il produit une œuvre législative surabon-

1 Roger Fauroux, « L'Éducation, générations perdues ? » *Notre État*, Robert Laffont, 2001.

2 Nicolas Tenzer, *France : la réforme impossible ?* Flammarion, 2004

dante mais médiocre et son travail budgétaire a une efficacité minimale (la nouvelle procédure (1) qui entre en vigueur en 2006, offre, à cet égard, la possibilité d'un réel progrès)

1422. 3 Des citoyens responsables

Une autre façon de moderniser le contrat social français est « de favoriser une plus grande implication des citoyens, des entreprises et de l'ensemble de la société civile dans l'exercice de missions d'intérêt général, aux côtés de l'État et des autres services publics. » (2) La démocratie consiste-t-elle seulement à voter ? Nous croyons que l'engagement d'un nombre croissant de Français dans des actions individuelles ou, surtout, au sein d'associations est un élément essentiel d'une revitalisation de notre vie collective.

Faute de pouvoir suivre individuellement les personnes, nos institutions n'ont-elles pas tendance à se résigner à des assistances dont de multiples témoignages montrent les effets pervers ? Une allocation versée par un bureau, souvent complétée par quelques heures de travail non déclarées, incite trop de bénéficiaires, en métropole et dans les DOM TOM, à demeurer dans une situation de médiocrité. En dépit des efforts entrepris dans les années récentes, les personnes au chômage sont-elles assez encouragées à prendre un emploi, ne fut-il pas idéal ? Les experts nous disent que la grande majorité des chômeurs devraient être parrainés par une personne à la fois compréhensive et stimulante. La proportion de citoyens qui auraient besoin d'être suivis — chercheurs d'emploi, mais aussi jeunes qui ont besoin d'un soutien scolaire, malades et handicapés, mis en examen ou condamnés par la justice et qui ont à se réinsérer dans la société — semble être de l'ordre de 5 % de la population soit quelque trois millions de personnes. Alors que l'expérience montre qu'il est difficile à un même parrain de suivre de façon très attentive plus de vingt personnes, nos fonctionnaires ont en charge plus d'une centaine. La France a donc besoin de plus de 150 000 parrains supplémentaires. Doit-elle étendre une fonction publique qui est, déjà, en proportion de la population, la plus importante d'Europe — **graphique 2** ? Ne doit-elle pas faire plus largement appel à des bénévoles membres d'associations ayant passé contrat avec la puissance publique ?

L'État-providence n'a-t-il pas, par ailleurs, parqué les citoyens dans une protection réelle mais fort passive. N'est-il pas temps de faire appel à leur responsabilisation ? Nous ne sommes plus en 1945 : lorsque l'État-providence prenait son essor, la France était en ruine et la majorité des citoyens était fort démunie. Aujourd'hui maints d'entre eux sont en mesure d'être des acteurs plus actifs, qu'il s'agisse de la préparation de leur retraite ou de leur santé (respectivement, **chapitres 34 et 33** de notre site). C'est la thèse générale que défend le quatrième volet de notre site et, notamment, son **chapitre 41**. Allons plus loin : ne faut-il pas tendre à un véritable retournement de

1 Loi organique relative aux lois de finance — LOLF — du 1^{er} août 2001.

2 Exposé des motifs de la loi du 1^{er} août 2003 sur le mécénat.

notre modèle : *l'élément central dans la cité cessant d'être l'État pour devenir la société civile, celle-ci sachant que l'État, est son indispensable partenaire ?* (1)

142.3 Une France moins autocentrée

La France, unitaire et moniste, fait partie de ces pays d'Europe qui se crispent dès que l'on évoque la venue d'étrangers. Souhaitons que, surmontant ses peurs et regardant en face les données démographiques, elle participe à une politique dont la définition et la mise en application seront, certes, laborieuses puisque, compte tenu des accords de Schengen, elles doivent être européennes. Pour sa part, la France doit lutter plus franchement contre les discriminations pour que, notamment, les descendants d'immigrés participent aux responsabilités dans les entreprises (2) et dans la vie politique.

Notre économie ne peut s'isoler ; ne pouvant se satisfaire de l'agriculture traditionnelle chère à José Bové, elle doit exporter des Airbus. « La mondialisation a éliminé les possibilités de mener des politiques monétaires, industrielles et fiscales actives. » (3) Certains phénomènes montrent d'ailleurs les limites des volontés publiques : n'est-ce pas sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a augmenté (de 62 à 67 %) alors qu'elle a chuté (jusqu'à 57 %) sous celles de François Mitterrand ?

« Seule une vision longue permet à un peuple d'exorciser ses peurs, de passer de velléités idéologiques de progrès et de leadership à de vraies ambitions nationales assumant les sacrifices qu'elles impliquent. Seule aussi, cette vision peut encourager les détenteurs de droits acquis à entrer lucidement dans une négociation de réformes leur garantissant une sécurité comparable dans le cadre de nouveaux dispositifs plus propices au mieux-être collectif. » (4) Seule, enfin, une vision large, mondiale et européenne, est capable de préparer notre avenir

Or nos gouvernements sont sollicités par les électeurs et poussés par les médias à produire des résultats « dans les 100 jours » et ils s'y prêtent alors que le bonapartisme, qui aura dominé la droite française depuis 1958, n'est plus de saison. Le temps n'est plus, en effet — s'il a jamais existé — où la France pouvait prétendre donner des leçons aux autres nations. Nous devons nous plier au jeu laborieux voire pénible mais finalement constructif des négociations et des compromis. Consolons-nous : nos universités et nos écoles, nos laboratoires de recherche et notre culture trouverons de nouveaux élans dans cette Europe où, après que les frontières se soient estompées, les murs ont pu être démantelés.

1 Luc Ferry, *Le Syndrome du gyroscope*, Institut Montaigne, 2005.

2 Laurent Blivet, *L'Entreprise et l'égalité positive*, Institut Montaigne, 2004.

3 Bruno Amable, *Les Cinq capitalismes*, Seuil, 2005.

4 Miche Camdessus (ss la direction de), *Le Sursaut*, La documentation française, 2004.

Si nous voulons rénover un contrat social démodé, nous devons affronter, avec patience et persévérance, les résistances d'individus attachés à un modèle idéalisé voire idéologisé. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que des fracassantes réformes produisent des effets rapides ; le changement réel ne peut être que progressif. Le vrai réformateur se proposera de mettre, d'abord, en évidence des résistances injustifiées dès lors qu'elles sont confrontées à la fois aux réalités du temps et à des projets raisonnables. Il s'attendra à ce que se manifeste cette courbe en J décrite par le Fonds monétaire international : dans un premier temps la réforme coûte souvent plus qu'elle ne rapporte. (1)

Il pourra trouver dans la vision pessimiste que tant de Français ont de leur avenir collectif un motif d'espoir : experts et concitoyens ne sont-ils pas entrés dans une phase où ils prennent conscience des défauts de notre modèle de société. Il n'apparaît plus aussi intangible qu'en l'an 2000. On admet que notre place dans la recherche et les innovations décline et la synthèse des débats sur l'école a enfin reconnu son taux d'échec élevé et le caractère inacceptable. (2) Nos coûteuses mesures en faveur de l'emploi se révèlent, globalement, inefficaces et il est devenu clair que, par la gestion de nos finances publiques (déficits et leur corollaire, l'endettement) nous sommes les mauvais élèves de l'Europe. La cité France va mal mais les Français, individus toniques s'il en est, commencent à le voir. Ils regardent aussi et de plus en plus ce qui se passe chez nos voisins européens. Le modèle national n'est plus intangible.

1 Jean-Marc Vittori, *Les Échos*, 14 juin 2005.

2 Commission du débat national sur l'évenir de l'école, présidée par Claude Thélot, *Pour la réussite de tous les élèves*, La documentation française, 2004

14. Annexe 1— Bibliographie

<i>Auteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Éditeur</i>	<i>Année</i>
Claude Bébéar et alii	<i>Le Courage de réformer</i>	Odile Jacob	2002
Jean Boissonnat	<i>Plaidoyer pour une France qui doute</i>	Stock	2004
Pierre Bréchon	<i>Les Valeurs des Français</i>	Armand Colin	2001
Michel Camdessus (gr. prés)	<i>Le Sursaut</i>	La docum. française	2004
Robert Castel	<i>L'Insécurité sociale</i>	Seuil	2003
Manuel Castells	<i>L'Ère de l'information</i>	Fayard	2000
M.Crozier & B.Tillette	<i>Quand la France s'ouvrira</i>	Fayard	2000
Michel Crozier	<i>La Crise de l'intelligence</i>	Seuil	1998
Emmanuel Devaud	<i>La France qui va</i>	Le Débat, mars	2004
François Dubet	<i>Le Déclin de l'institution</i>	Seuil	2002
François Dubet	<i>Les Inégalités multipliées</i>	Seuil	2004
Olivier Duhamel ss la dir	<i>L'État de l'opinion 2004</i>	Seuil	2005
Marie Duru-Bellat (et HK)	<i>Les Inégalité sociales à l'école</i>	PUF	2002
R Fauroux, B Spitz et alii	<i>Notre État</i>	Robert Laffont	2000
R Fauroux, B Spitz & alii	<i>État d'urgence</i>	Robert Laffont	2004
Jean-Paul Fitoussi, Éloi Laurent et Joël Maurice	<i>CAE, Ségrégation urbaine et intégration économique</i>	La docum. française	2004
JP Fitoussi, P.Rosanvallon	<i>Le Nouvel âge des inégalités</i>	Seuil	2000
Marcel Gauchet	<i>Le Désenchantement du monde</i>	Nrf Gallimard	2002
Marcel Gauchet	<i>La Démocratie contre elle même</i>	Nrf Gallimard	2003
Bénédicte Halba	<i>Bénévolat et volontariat</i>	La docum. française	2004
INSEE	<i>France, portrait social</i>	INSEE	2003
Pascal Lamy	<i>La Démocratie-monde</i>	Seuil	2004
Jean-Paul Maréchal	<i>Humaniser l'économie</i>	Desclée de Brouwer	2000
Francis Massé	<i>Le Silence politique</i>	Ouest éditions	2000
Francis Massé	<i>Le Citoyen, clé de l'Europe</i>	Ouest éditions	2004
Henri Mendras	<i>La France telle que je la vois</i>	Autrement	2002
Obs.nat. de la pauvreté et de l'exclusion sociale	<i>Rapport 2003-2004</i>	La docum. française	2004
Thomas Piketty	<i>Les Hauts revenus en France au XX siècle</i>	Grasset	2001
Pierre Rosanvallon	<i>Le Modèle politique français</i>	Seuil	2004
Dominique Schnapper	<i>La Démocratie providentielle,</i>	Nrf Gallimard	2002
Bernard Thibault	<i>Ma voix ouvrière</i>	Stock	2004
Alain Touraine	<i>Un Nouveau paradigme</i>	Fayard	2005
Alain de Vulpian	<i>À L'écoute des gens ordinaires</i>	Dunod	2003

14. Annexe — - Les valeurs contemporaines

Une enquête conduite au plan européen en 1981, 1990 et 1999 permet de suivre l'évolution des valeurs auxquels Européens et Français se disent attachés. Dans le cas de la France, à la grande surprise de l'auteur qui rend compte de la dernière enquête () , « un paysage très différent apparaît. » Certes l'attitude libérale à l'égard des mœurs *privées* se poursuit mais il est frappé de voir le changement d'attitude des générations récentes quand on interroge ceux qui en font partie sur la fidélité conjugale et, d'une manière générale, sur les *règles de vie en société*. « Ils acceptent beaucoup plus que leurs devanciers les principes d'ordre et font davantage confiance à la police et à l'armée.....] Ils se montrent plus sévères à l'égard de ceux qui touchent indûment des allocations ou qui fraudent le fisc ». ()

Ce phénomène n'est pas propre à la France mais il y est particulièrement marqué. L'attachement au respect de l'ordre et de l'autorité qui, en France, avait fléchi entr 1981 e 1990 (34 points contre 49) a marqué, dans l'enquête de 1999, un net progrès (41 points). Pendant ce temps l'autorité continue à perdre du terrain dans un pays comme l'Espagne qui rompt ainsi avec son passé franquiste mais aussi en Grande-Bretagne.

Les évolutions décrites résultent d'une part du changement d'opinion des interviewés mais aussi du remplacement des individus qui se produit avec le temps. Les uns sortent du groupe des interviewés, les jeunes y entrent. ()

juillet 2005

14. Annexe — - La famille transformée

Des influences réciproques existent entre la vie de la cité et celle qui se déroule au sein de la famille. Dans un monde où la force physique l'emportait, le cas échéant par la violence, le rôle des femmes et des jeunes dans la société était limité ; l'état de droit l'élargit. Il grandit aussi lorsque le monde rural — dix pour cent de la population mondiale vivaient dans les villes en 1910, la moitié aujourd'hui — et industriel perd de la place au profit des services. La famille patriarcale tend à disparaître.

14A3.1 La place des femmes dans la société

Les femmes travaillent et contrôlent les naissances.

Dans le monde

La plupart des foyers de notre époque ont besoin du revenu de la femme pour parvenir à un niveau de vie décent. Dès lors, la femme n'est plus dans la dépendance économique de son mari ; elle peut espérer disposer d'un revenu si son union se rompt et les rapports entre les conjoints en sont changés. Cependant, la femme est loin d'avoir atteint la parité économique même si, dans l'administration comme dans les entreprises privées, les responsabilités confiées aux femmes progressent — en Angleterre, 14 % des *managers* sont des femmes contre 9 % il y a dix ans. (1) Une seule femme est à la tête d'une des 500 plus grandes firmes mondiales non-américaines ; c'est une Canadienne dont le père a fondé la firme qu'elle dirige. Parmi les grandes sociétés françaises (CAC 40), une seule femme, Anne Lauvergeon, est PDG (de COGEMA).

Deuxième évolution majeure : autrefois, on voulait « avoir un enfant », aujourd'hui on décide de le « faire », expression qui souligne que l'enfant est bien le produit de la volonté des parents. Il ne naît pas par hasard. (2) Procédés contraceptifs — **graphique 3** — et légitimation de l'interruption volontaire de grossesse : dans une zone du monde qui ne cesse de s'élargir et qui touche désormais certaines populations de confession musulmane, les naissances sont contrôlées et elles le sont, très largement, par les femmes. Deuxième domaine où les relations entre femmes et hommes ont connu un changement radical.

En Europe il faudra encore du temps pour que les mœurs des divers pays de l'Union se rapprochent. Aux nations du Nord et de tradition protestante qui, depuis longtemps, favorisaient l'égalité entre hommes et femmes, s'opposent l'Allemagne et les pays méditerranéens, où le catholicisme avait plus de poids ; dans cette seconde zone, la fiscalité et les institutions sociales (allocations familiales, crèches, apprentissage) favorisent peu le travail des femmes or, « tout se passe

1 *Fortune*, 15 octobre 2001.

2 Olivier de Berranger et Jean Boissonnat, *L'Évêque et l'économiste*, Presses de la renaissance, 2001.

comme si les femmes voulaient l'emploi d'abord, l'enfant après. » (1) La France se situe entre ces deux tendances.

En France

Chez nous, les tendances machistes ont longtemps été fortes. N'avons-nous pas admis voire admiré les postures mâles comme le tabagisme ou l'alcool au volant ou ceux qui, fonctionnaires compris, barrent les routes ou les voies ferrées pour imposer leur volonté ? Le harcèlement sexuel resterait largement pratiqué dans les milieux sportifs (2) et les violences conjugales existeraient encore dans près d'un couple sur dix. (3) Une enquête (4) montre aussi qu'en dépit du fait que la quasi-totalité des femmes travaille à l'extérieur du domicile, la participation des hommes aux travaux domestiques reste limitée. Les femmes françaises effectueraient 80 % du « noyau dur » du travail domestique (courses, cuisine, linge).

N'a-t-il pas fallu attendre les années récentes pour que viols et incestes soient dénoncés (parfois abusivement) et condamnés après avoir été couverts par des silences coupables ? La France n'a-t-elle pas « accordé » le droit de vote aux femmes (en 1945) bien après la Turquie et, aujourd'hui encore, n'est-elle pas un des pays qui, en Europe, a une des plus faibles proportions de femmes au Parlement (71 femmes sur 577 députés actuellement) ? Il a fallu qu'une loi contraigne les partis politiques à leur faire une place égale, en principe, à celle des hommes

14A3.2 Les jeunes

En deux siècles la population de la planète est passée de 1 à 6 milliards ; elle continuera à augmenter à un rythme voisin de 1 % par an mais la fin de la croissance est prévisible : en trente ans on est revenu de 6 enfants par femme à moins de 3. Toutefois, il ne s'agit là que de tendances globales et, pour l'heure, le contraste est grand entre les pays industrialisés (plus la Chine) qui, déjà, ont relativement peu d'enfants et les pays où les jeunes surabonderont pendant de nombreuses années encore, au Moyen-Orient arabe notamment.

En Occident les jeunes qui, jadis, se taisaient à table, ont pris la parole. Les manifestations voire les révoltes qui, dans divers pays, ont jalonné les années soixante, ont été conduites par eux. Et, que les lycéens manifestent dans la rue, les pères eurent du mal à l'admettre. Une des revendications de mai 68, la liberté des adolescents d'avoir des relations sexuelles, a été largement satisfaite. Quant au téléphone familial unique qui permettait de surveiller les communications des jeunes, il appartient au passé ; le « mobile » est le signe et le moyen d'expression de leur autonomie

Dans les sociétés anciennes les plus âgés détenaient le savoir faire et l'enseignaient. Dans l'utilisation des technologies nouvelles, ce sont souvent les jeunes qui assurent l'apprentissage des

1 Michel Godet, Evelyne Sullerot, *La Famille, une affaire publique, futuribles*, août 2005.

2 *Le Monde*, 28 mai 2000.

3 Enquête du secrétariat d'État aux droits de la femme, décembre 2000.

4 CNRS, unité Matisse et Université Paris I, mai 2000.

anciens. Ce sont des jeunes aussi qui ont inventé plusieurs dispositifs du système internet (Netscape, Napster, Google ou Yahoo). Dans les entreprises ils ont été les instruments essentiels de la très rapide diffusion de ce nouveau système de communication. Or, une société où les jeunes peuvent s'exprimer est une société créatrice observe « *survey of the young* » (1) et tel aura bien été un des atouts des États-Unis dans les années récentes. Plus tôt que sur le vieux continent, un jeune Américain peut accéder à des responsabilités au sein des entreprises comme dans la vie politique.

Dans une Europe qui vieillit, la France, que tant de traits de son modèle tirent par les basques, est relativement bien placée. Elle a plus d'enfants que ses voisins et les problèmes liés au vieillissement de sa population seront réels mais moins accentués et plus tardifs. C'est, à nos yeux, un facteur très positif. Voir le **graphique 4** en fin de document.

14A3.3 D'autres types de foyers

Dans la famille patriarcale le mariage s'inscrivait dans un système contraignant où la position sociale des familles et leurs patrimoines l'emportaient sur l'attrait que les mariés pouvaient (ou non) éprouver l'un pour l'autre. En Occident, ce modèle ne subsiste plus que sous forme de traces archéologiques. La famille dite nucléaire, dans laquelle le couple marié vit sous un même toit, ne règne plus en maître.

Dans le monde occidental

Dans les années soixante ou soixante-dix est apparu « le couple *biodégradable* (union libre, divorce) qui permet, lorsque la vie devient malheureuse, d'en former un autre. » (2) Cependant, si les compositions de la famille sont devenues diverses, cette dernière garde toute sa force dans l'esprit des jeunes comme des moins jeunes. « Des transferts monétaires et matériels d'une ampleur considérable » (3) ont manifesté les solidarités familiales mais celles-ci sont libres et non institutionnalisées. On peut dire, en effet, que « la famille devient une affaire privée [...] aboutissement d'un mouvement qui est à l'œuvre depuis la fin du XVI^e siècle [...] Nous assistons à l'achèvement de la séparation entre l'État et la société civile. » (4)

En France

Tout se passe comme si la génération née vers 1950 et ses enfants, après avoir vécu ou exploré des voies diverses, marquait, à nouveau, son attachement à une cellule familiale profondément transformée. La France fait partie des pays où le mariage est devenu le plus rare et l'union libre un mode de vie durable. Les naissances hors mariage sont presque aussi nombreuses que les naissances légitimes — voir le **graphique 5** — (toutefois, une partie des premières naissances d'un couple

1 *The Economist*, 23 décembre 2000.

2 Alain de Vulpien, *op.c.*

3 *Ibidem.*

4 Marcel Gauchet, *La Démocratie contre elle-même*, Nrf Gallimard, 2003.

est suivie d'un mariage). Le nombre d'occupant par logement est passé d'un peu plus de 3 en 1950 à un peu plus de 2 aujourd'hui. 15 % des familles avec enfants sont monoparentales.

De 1967 à 1993 on repère « une tendance lourde de la société française : dans tous les milieux, la famille cesse d'être un lieu d'exercice de l'autorité et d'apprentissage de la discipline pour devenir l'espace privilégié de la vie privée, définie comme la « vraie vie » parce que les individualités s'y accomplissent dans leur dimension essentielle : l'affectivité. » (1) Les repas « ternaires » (hors d'œuvre, plat, dessert) et à heures fixes ont cessé d'être la norme. (2)

L'acceptation de comportements qui, jadis, étaient rejetés a grandi :

% de personnes de 54 à 62 ans qui pensent que ne peut jamais être justifié (3)	<i>en 1981</i>	<i>en 1990</i>	<i>en 1999</i>
le divorce	24 %	17 %	6 %
l'avortement	32 %	23 %	13 %
l'homosexualité	64 %	50 %	32 %

Pendant la même période, « la libération des mœurs s'est étendue dans l'opinion sans, pour autant, que la permissivité dans le couple ait été légitimée. Bien au contraire, l'idéal de la fidélité progresse dans les jeunes générations. À retardement, elle entraîne même le ralliement de la génération plus ancienne. » (4)

% de personnes de 36 et 44 ans qui approuvent la fidélité conjugale (5)	<i>en 1981</i>	<i>en 1990</i>	<i>en 1999</i>
	3 %	8 %	6 %

« La revalorisation de la fidélité dans le couple et des normes civiques, de l'idée qu'il existe des lignes directrices parfaitement claires pour définir le bien et le mal (par rapport à une morale liée aux circonstances) est encore plus forte parmi les sans religion. On ne peut parler ici d'un alignement de ces derniers sur la morale catholique ; il s'agit plutôt d'une évolution autonome, mais cela revient tout de même à rapprocher les sans religion des pratiquants. D'un autre côté, la plus grande acceptation du divorce, de l'homosexualité, de l'euthanasie et du suicide par les pratiquants les rapproche des non-pratiquants et des sans religion, comme c'est aussi le cas, de manière plus modérée, pour l'avortement. » (6) Au sein de la population française les oppositions entre générations comme entre croyants et non croyants semblent donc avoir nettement diminué.

1 Christian Baudelot et Roger Establet, *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*, Seuil, 2000.

2 Alain de Vulpien, *op.c.*

3 *Ibidem.*

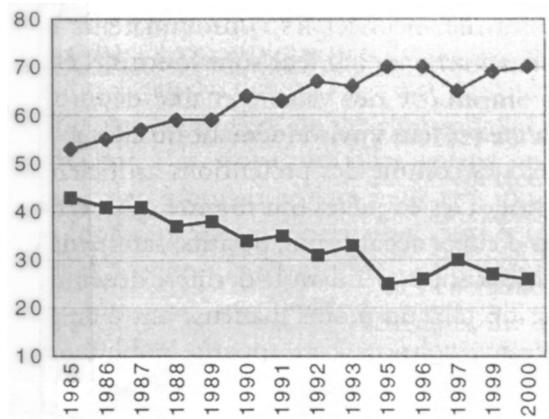
4 *Ibidem.*

5 *Ibidem.*

6 Sous la direction de Pierre Bréchon, *Les Valeurs des Français*, *op.c.*

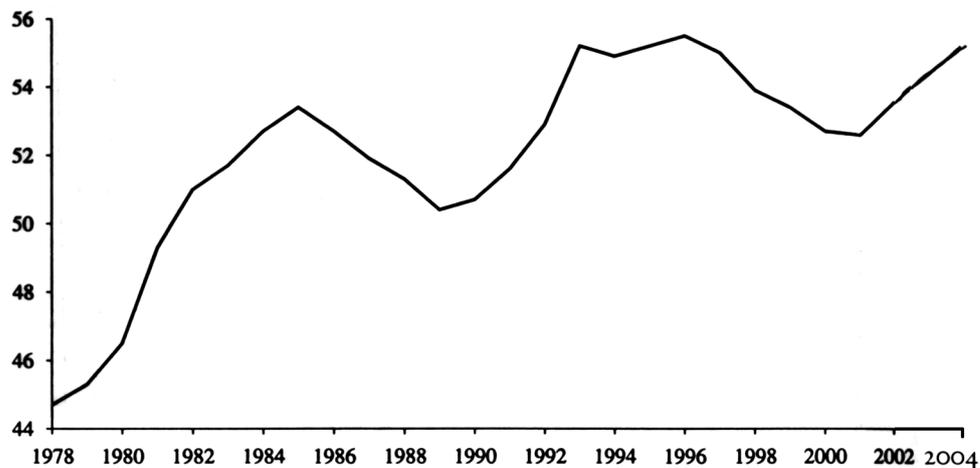
graphique 1 L'intérêt des entreprises et celui des travailleurs sont opposés (ligne du dessus) ou convergents (ligne du dessous)

source: *Sociovision*, in Alain de Vulpian, *À l'écoute des gens ordinaires*, Dunod, 2003



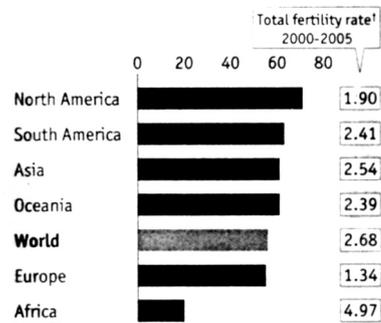
graphique 2 part des dépenses publiques en pourcentage du PIB

source: Rapport économique et financier annexé à la loi de finances pour 2004

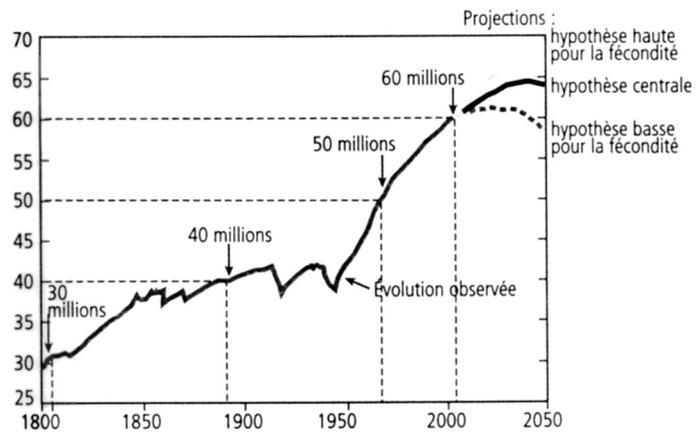


graphique 3 pourcentage de femmes mariées utilisant des méthodes contraceptives et taux de fertilité

source: Nations Unies, division de la population



graphique 4 population française, en millions d'habitants



graphique 5 naissances légitimes et naturelles, en France, en milliers
source: Insee

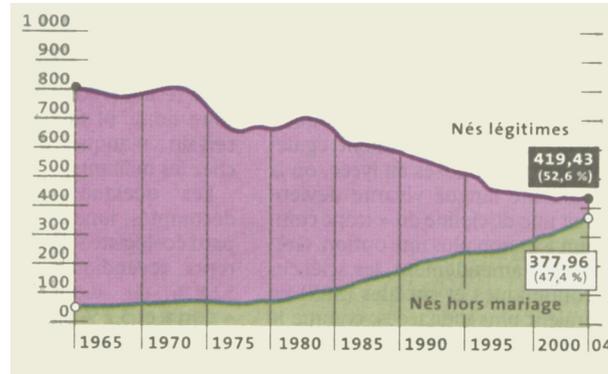


Table des matières

14.0 Propos de ce chapitre	1
14.1 Le modèle français en question	1
141.1 L'état de droit peine à prévaloir sur des états de fait	2
1411.1 De l'État en guerre à l'état de paix	2
1411.2 De la terre nationale à des services mondiaux	4
141.2 Équilibre des pouvoirs ou conflictualité ?	5
1412.1 Concertation ou absence de contre-pouvoir ?	5
1412.2 Une conflictualité persistante	6
141.3 Collectif ou « perso »	8
1413.1 Émergence de l'autonomie	8
1413.2 Les nouveaux réseaux	9
1413.3 L'individualisme à la française, plus radical	9
14.2 Des citoyens responsables	14
142.1 Faire évoluer nos concepts éducatifs	14
142.2 Un accès aux pouvoirs plus ouvert	15
1422. 1 Une éducation favorisant la fluidité de la société	15
1422. 2 Des élus plus représentatifs, des leaders plus divers	15
1422. 3 Des citoyens responsables	16
142.3 Une France moins autocentrée	17
14. Annexe 1 - Bibliographie	19
14. Annexe 2 - Les valeurs contemporaines	20
14. Annexe 3 - La famille transformée	22
14A3.1 La place des femmes dans la société	22
14A3.2 Les jeunes	23
14A3.3 D'autres types de foyers	24
14. Graphiques	26